

Le 06 juin 2024

217 rue Marcoz,
73000 Chambery
vincent.biays@orange.fr
06 80 01 82 51

SIRET 335 214 698 0007B
APE 742A

ELABORATION DU PLU

Réunion n°31 - Réunion sur règlement écrit - 06 juin 2024

Participants : Mme GODET (Maire) - M. REYNAUD - M. LEJEUNE - Mme CHATRON
- Mme GARIN - M. CORBEL(excused) - M. MARTINE - M. FOURNEL - Mme BIDET -
Mme GONGUET - M. BOLON - M. BONJEAN

Excusés : AGENCE 01 (madame GENAUDY)

Pour les annexes sanitaires :

- La Régie des Eaux doit réaliser une note sur la situation de la ressource en eau notamment le bilan ressources/besoins.
- Les annexes assainissement et eaux pluviales seront fournies par Suez qui est missionné sur le sujet.
- La commune doit transmettre le rapport sur la défense incendie.

Prévoir un STECAL pour la CUMA (parcelle 268 à Condamine) dans l'objectif d'un agrandissement du hangar communal de stockage.

Restaurant de la Lèbe + Vieux Tilleul : autoriser le changement de destination.

AMETEN : faire valider le tracé des corridors écologiques et autres données environnementales pour les plans de zonage

Dans généralités du règlement introduire la définition des adaptations mineures + rappel des autres législations applicables.

Recul des constructions agricoles ou techniques par rapport aux habitations voir PLU Ceyzérieu (page18).

Les piscines sont limitées à 50 m³. Dans les espaces verts protégés : les piscines et annexes sont autorisées avec une distance maximale de 15m par rapport à l'habitation.

Les données du dernier recensement sont disponibles

Réflexion sur l'opportunité d'ajouter une zone à urbaniser (AU) car l'avant-projet de PLU est sans doute trop restrictif. Si validation d'une zone, prévoir un nouveau débat PADD le 15 juillet.

A valider la question du logement de l'agriculteur à côté de l'exploitation (100m maxi) à condition de la présence des réseaux. Voir doctrine chambre agriculture 01



Prochaines réunions :

- 29 août 14h : présentation et remise d'un dossier minute
- 26 septembre 14h : réunion PPA
- 7 novembre 14h : validation avant arrêt

Vincent **BIAYS**